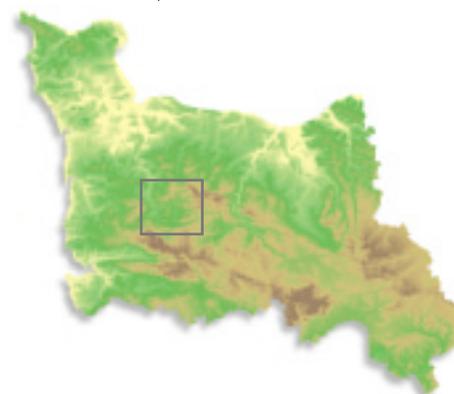




Ci-dessus :
Le bocage virois à Presles.

Unité 4.4.1

Le Bassin de Vire dans son écrin de hauteurs boisées



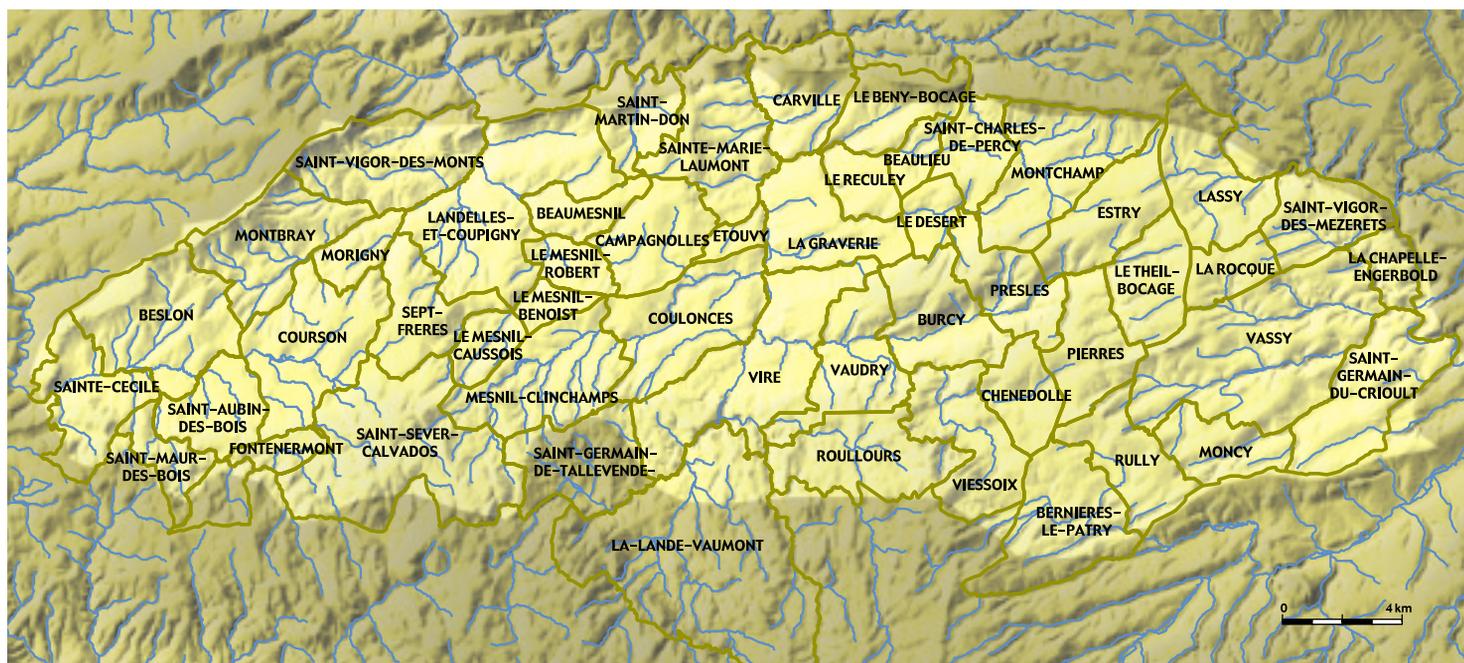
Paysage en écrin, pris entre les hauteurs de Saint-Sever et le Haut Pays du bocage, le Bassin de Vire, est un ancien bocage fortement dégradé par les mutations agricoles successives. L'habitat dispersé, caractéristique de ce paysage, montre ses bâtiments de schiste aux toits d'ardoise, à dominantes grises auxquels se mêlent les bâtiments d'exploitation récents.

Un bocage réduit à des talus.

Entre les hauteurs granitiques de la forêt de Saint-Sever (330 mètres) au sud et l'arc du crêt des poudingues cambriens (200 à 270 mètres) au nord, le bassin de Vire n'est qu'un moutonnement de basses collines schisteuses, confuses à l'ouest de l'axe de la vallée de la Vire, mieux ordonnées en bandes alignées à l'est. Ces vallonnements, creusés par les nombreuses rivières (Allière, Brévogne, Drome, Tortillon), multiplient les aperçus et rendent très visible ce paysage dont le cadre redressé se distingue toujours au loin sous forme d'une ligne boisée. A l'intérieur, le bocage initial a été très éclairci, d'abord par les agriculteurs qui, depuis 1960, avaient besoin d'agrandir les très petites parcelles anciennes pour étendre les cultures fourragères et utiliser le tracteur. Ces actions individuelles, qui ont arasé jusqu'au quart de la longueur des haies, ont été complétées, après 1976, par un remembrement presque complet. Le maillage

bocager a été très altéré : parcelles incomplètement encloses, bouts de haies, arbres isolés, vestiges de haies disparues qui composent un paysage de parc. D'autre part, les haies qui subsistent ont été sévèrement traitées. Sur les talus, hauts d'un mètre en moyenne, ne restent souvent que quelques arbres (chênes pédonculés, hêtres, châtaigniers). Les haies, à basse strate de noisetier, aubépine et prunellier, ne représentent plus la moitié des clôtures. Et de bas plantis d'aubépines accompagnent fréquemment les routes.

Ci-dessous :
Le bassin de Vire.



Ci-contre :
Landelles et Coupigny : la progression du labour apporte la mosaïque de couleurs changeantes, tandis que régressent les herbages et les pommiers à cidre.



Le résultat est un bocage très transparent dont les lignes sont souvent plus dessinées par les talus que par les écrans végétaux. Ainsi, relief et aménagement agraire se confortent pour ménager des vues multiples et étendues. Elles découvrent les couleurs variées des labours, des cultures (plus du tiers du sol), et des prairies qui habillent croupes et versants ainsi que les herbages mieux clos des fonds de vallons. Elles révèlent l'habitat très dispersé autour des centres villageois et les bâtiments de schistes aux chaînages et encadrements clairs de granite, sous leurs toits d'ardoises ou de tôle. Les pommiers à cidre, très en recul, ne jouent plus guère de rôle paysager mais entourent encore les fermes.



Ci-contre :

Légèrement ondulé et transparent, le bocage virois à Sept-Frères.

Transparence et vallonements rendent la primauté aux couleurs des parcelles.

La transparence des haies et leur raréfaction en de nombreux lieux libèrent la vision des espaces agricoles dans lesquels les labours de maïs et de céréales occupent une place importante. A côté des prairies, au vert assez permanent au long des saisons, les cultures font succéder des couleurs changeantes : beige ou marron des sols nus dérivés des schistes, vert tendre des plantes à l'état gazonnant, jaune d'or des moissons, tapis de haute laine vert foncé des maïs d'été, dans un décalage entre le cycle des céréales d'automne et des maïs semés seulement en mai. Et les hauteurs bordières cernent toutes les vues de leur liseret sombre sous le ciel.

Les éléments verticaux constituent des signes très forts. Les arbres élevés, chênes pédonculés essentiellement, se dressent, isolés dans des parcelles à deux ou trois inégalement espacés, sur des talus, au mieux des alignements. Leurs silhouettes se détachent souvent du ciel dès qu'ils jalonnent une croupe.

Des clochers d'église, aux formes variées (en bâtière, polygonaux, en cloche), pointent ici et là. Plus modestes, des croix de granite fréquentes signalent les carrefours des chemins de leurs hampes grises.

Les toitures des bâtiments ajoutent leurs touches d'ardoise bleuie ou de tôles rouillées.

La transparence croissante révèle les nouvelles constructions.

Le problème essentiel réside dans la disparition des silhouettes d'arbres qui ponctuent le paysage d'éléments verticaux, car il n'y a pas de baliveaux sur les talus pour assurer le renouvellement et les arbres isolés ne seront pas remplacés quand l'âge aura entraîné leur abatage. De plus, les espaces découverts peuvent prendre une ampleur qui déshabille les collines. Cette conséquence a d'ailleurs suscité un plan de replantation de haies dans la communauté de communes de Vassy. Enfin, les pavillons à crépis et à enveloppe végétale exotique s'accroissent aux villages de la zone périurbaine de Vire.

Ci-contre :
Sept-Frères.



Ci-contre :
Courson.





Ci-contre :
Le château de Pierres.



Communes concernées

• *Département du Calvados :*

Beaulieu / Beamesnil / Le Bény-Bocage / Bernières-le-Patry / Burcy / Campagnolles / Carville / La Chapelle-Engerbold / Chênedollé / Coulonces / Courson / Le Désert / Estry / Etouvy / Fontenermont / La Graverie / Landelles-et-Coupigny / Lassy / Le Mesnil-Benoit / Le Mesnil-Caussois / Mesnil-Clinchamps / Le Mesnil-Robert / Montchamp / Pierres / Presles / Le Reculey / La Rocque / Roullours / Rully / Saint-Aubin-des-Bois / Saint-Charles-de-Percy / Saint-Germain-du-Crioult / Saint-Germain-de-Tallevende-la-Lande-Vaumont / Sainte-Marie-Laumont / Saint-Martin-Don / Saint-Sever-Calvados / Saint-Vigor-des-Mézerets / Sept-Frères / Le Theil-Bocage / Vassy / Vaudry / Viessoix / Vire.

• *Département de la Manche :*

Beslon / Boisyvon / Montbray / Morigny / Sainte-Cécile / Saint-Maur-des-Bois / Saint-Vigor-des Monts / Villedieu-les-Poêles.

• *Département de l'Orne :*

Moncy.